



Le/la référent(e) nutrition : quel rôle, quelles missions ?



Enjeux et positionnement de VYV³

Les actions de lutte contre la dénutrition et ses conséquences par une prise en charge nutritionnelle adaptée aux besoins des résidents reposent dans les mains de tous les professionnels d'un ESMS.

Il est indispensable qu'une personne soit identifiée au sein de chaque établissement pour assurer le suivi et coordonner les mesures visant à adapter et améliorer la prise en charge nutritionnelle.



Les réponses concrètes à cette question

QUI ?

Le référent nutrition doit être un professionnel du soin : aide-soignant(e) ou infirmier(e).

QUEL RÔLE ?

Le référent nutrition doit avant tout jouer un rôle de coordination entre tous les professionnels d'un établissement médico-social ou sanitaire : médecin coordonateur et médecins traitants, infirmier(e)s, direction de l'établissement, aides-soignant(e)s, agents hôteliers, cuisinier(e)s et tous les professionnels de santé : ergothérapeutes, kinésithérapeutes...

Le référent devra également suivre les indicateurs de dénutrition et adapter, en concertation avec les professionnels de l'établissement, le Projet d'Accompagnement Personnalisé.

QUELLES QUALITÉS ?

- Le référent nutrition doit avoir une vision transversale et doit savoir collaborer avec toutes les parties-prenantes (restauration, hébergement, soins...)
- Il doit avoir une bonne capacité à communiquer et faire preuve de pédagogie auprès des professionnels mais également auprès des résidents.
- Enfin, il doit maîtriser le contexte réglementaire et les recommandations liés à la dénutrition, la physiopathologie de la personne âgée et les moyens de suivi et de lutte contre la dénutrition. Il doit également s'intéresser aux évolutions de la réglementation et des outils.





SES PRINCIPALES MISSIONS

MISSIONS	COMMENT
Coordonne les actions de suivi des indicateurs et adapte le Projet d'Accompagnement Personnalisé de chaque personne accueillie	<ul style="list-style-type: none">• Réunion de coordination mensuelle avec le médecin coordinateur et les professionnels de santé• Point hebdomadaire avec chaque cadre de l'établissement
Forme les professionnels de l'établissement sur les outils de suivi et les mesures de lutte contre la dénutrition	<ul style="list-style-type: none">• A chaque nouvelle arrivée• Sensibilisation trimestrielle
S'assure de la bonne réalisation des contrôles de l'état nutritionnel et pilote les indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none">• Point mensuel avec l'IDEC• Échanges réguliers avec le personnel infirmier : à chaque nouvelle entrée et dès l'alerte d'une dégradation
S'assure de la bonne mise à jour des prescriptions médicales : tous services de l'établissement	Contrôles ponctuels : <ul style="list-style-type: none">• en cuisine : conformité des commandes repas• en salle à manger : commandes repas et CNO (compléments nutritionnels oraux) éventuels• en chambre : fiches résidents
Contrôle la bonne mise en œuvre des prescriptions médicales en matière d'enrichissements	<ul style="list-style-type: none">• Contrôles ponctuels : cuisine, salle à manger, étages• Respect des prescriptions médicales et profils de mangeurs
Sensibilise les résidents sur l'importance de l'alimentation	<ul style="list-style-type: none">• À chaque nouvelle arrivée• Sensibilisation trimestrielle
Réalise ou participe aux audits relatifs à la politique nutritionnelle de la structure et à l'évaluation de la satisfaction de la personne accompagnée sur la qualité de la restauration	<ul style="list-style-type: none">• En lien avec la Direction et la cellule Qualité de l'établissement



VYV³ en action

Témoignage de M. Pierre DELOLO, IDE,
référent nutrition à la résidence Les Clairions – Auxerre (VYV³ Bourgogne)

Protocole mis en place

- Suivi nutritionnel (albuminémie, préalbu, créat, CRP)
- Suivi des poids (une fois par mois)
- Mise en place d'un suivi nutritionnel dans le logiciel de soins en cas de doute sur les quantités prises par un résident
- Communication avec les équipes sous forme de tableau extrait du logiciel de soins
- Sensibilisation des équipes quant à la prévention de la dénutrition
- Poudre hyperprotéinée rajoutée dans le café ou le thé
- Participation à la :
 - commission nutrition trimestrielle avec le médecin coordonnateur (raison des dénutritions en cours : état bucco-dentaire, fin de vie, pathologie sous-jacentes...)
 - commission Menus tous les quatre mois (mise en place des 4 M, les produits enrichis tous les jeudis, potage enrichi le soir pour tous les résidents, lundis et jeudis menu pulsé au déjeuner, les mixés faits sur place avec un travail sur la présentation....)

Le référent trouve que le fait d'avoir des commissions, la présence d'un médecin coordonnateur et la présence de cuisiniers investis et sensibilisés permettent un meilleur suivi et de meilleurs résultats.